

## D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Annexe 1

La réorganisation de l'IRFSS Bourgogne Franche Comté est en cours. Celle-ci a notamment pour finalité de développer la mutualisation des ressources, la coordination administrative, la recherche de partenaires internationaux susceptibles d'accueillir les étudiants à des fins d'études et/ou des fins de stage. Cette stratégie d'ouverture repose sur les valeurs historiques fondamentales de la Croix-Rouge. Elle se concrétise par des expériences sur des stages courts « humanitaires » d'observation, des expériences d'échanges avec des organismes de formation, des expériences d'échanges avec des associations et établissements de soins.

L'ouverture et l'inscription des formations Infirmières dans l'espace Européen des formations supérieures est un axe prioritaire de la stratégie de la Croix-Rouge Française qui a décidé d'impliquer ses IRFSS dans le programme Erasmus en 2012. Pour répondre à cette volonté d'ouverture Internationale notre IRFSS fait le choix de construire un réseau de partenaires internationaux historiques et nouveaux. Dans le cadre de l'ancien programme de formation des infirmiers des partenariats de stages optionnels de courte durée (4 semaines) étaient pérennisés. La mise en œuvre de la nouvelle réforme des études (référentiel 2009) nous incite à élaborer des nouvelles stratégies reposant dans un premier temps sur des échanges de mobilité enseignantes afin d'asseoir et de pérenniser notre partenariat. Dans ce cadre pour le programme Erasmus 2013 / 2014 des contacts ont été établis par un formateur Britannique avec l'Université de Nottingham (Angleterre) et de Dublin (Irlande). Ils ont permis d'échanger sur le référentiel, sur les conditions d'accueil en stage. Une mobilité d'enseignement est prévue en 2013 / 2014 dont la contractualisation est en cours. Des contacts ont été établis par une infirmière d'origine Espagnole, tutrice en stage dans la région, avec l'université UCLM de Madrid (Espagne) où celle-ci a suivi ses études et un formateur de l'institut.

Le choix des partenaires est déterminé également en fonction des origines socio culturelles des étudiants, (Portugal, Espagne, Turquie...), de nos pays limitrophes Francophones (Suisse et Belgique...) et de jumelages territoriaux (Ex : Allemagne)

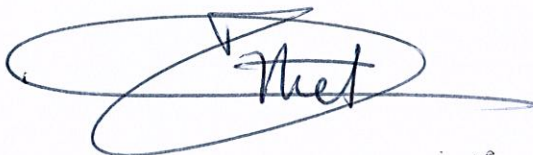
Les partenariats sont construits en privilégiant la mobilité enseignante pour préparer et travailler sur la qualité de l'accueil et du suivi des étudiants mobiles entrants et sortants et permettre d'anticiper les mobilités étudiantes entrantes et sortantes un an avant leur départ.

L'implication de nos formateurs dans ce projet permettra de développer l'appétence des étudiants pour la mobilité (promotion, information et accompagnement), d'accueillir les mobilités entrantes dans de bonnes conditions. La qualité de la pérennisation de nos partenariats s'appuie sur la transparence des informations actualisées sur notre site internet, véritable plus value pour le renforcement de l'attractivité et de la visibilité de notre institut de formation, et de ses ressources socio culturelles. Cette stratégie doit permettre au maximum d'étudiants et de formateurs d'accéder à une expérience à l'international.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Annexe 2

L'implication de l'IRFSS dans le programme Erasmus 2014-2020 participe à l'augmentation de la qualité de la formation pour ces étudiants sortants, leur apportant une plus-value socioculturelle, académique et professionnelle. Pour les étudiants non bénéficiaires de mobilité, la mutualisation et le Partage des retours d'expériences seront exploités par l'équipe pédagogique. Pour les enseignants, la Croix-Rouge Française a décidé la maîtrise de ses formateurs, les ouvrant de fait à des possibilités d'analyses de pratiques et de recherches avec des pairs Européens. Cette ouverture à l'International montée en compétences professionnelles leur permet de s'inscrire ainsi dans des réseaux communautaires internationaux existants ou à créer. Nos formations par alternance intègrent le tuteur de stage comme partie prenante de la formation. Son rôle a été défini dans le nouveau référentiel de formation, les échanges professionnels à l'International l'intéressent directement (Echanges sur les pratiques et sur l'identité professionnelle). Qu'ils soient étudiants ou salariés les échanges à l'International développent des qualités d'ouverture sur la diversité et la connaissance de l'Autre (langue, culturelle, croyances, valeurs...) et des capacités d'adaptation et d'autonomie sources de meilleure employabilité et participent au développement de l'esprit de citoyenneté.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. H. E.', enclosed within a large, loopy oval scribble.

.h

Page  
2/2